

Association des Avocats Praticiens du Droit de la Presse
Bureau des associations – ordre des avocats
4 Boulevard du Palais, 75001 Paris.
Déclarée à la Préfecture de Paris sous le numéro W751209285

Numéro d'ordre :

Bulletin d'adhésion (à conserver par l'association)

M. Mme Mlle¹ : Nom

Prénom

Adresse :

Le cas échéant : tél.fixe/port. :

E-mail :

Descriptif de l'activité en matière de droit de la presse et des médias :

Remet la somme de €, au titre de la cotisation

Espèces Chèque

Date d'adhésion :

Durée de l'adhésion :

Cotisation acquittée :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts² et déclare vouloir adhérer à l'association des Avocats Praticiens du Droit de la Presse.

Souhaite figurer sur l'annuaire de l'association en ligne (entourer la mention adéquate)

OUI NON

Fait en deux exemplaires à

le .. / .. /

L'adhérent

¹ Rayer les mentions inutiles.

² Les statuts de l'association sont consultables sur simple demande adressée au secrétaire général, Ilana Soskin, ilana-soskin@soskin-avocats.fr. Ils figurent en ligne sur le site de l'association : www.avocats-presse.org. Les droits d'accès et de rectification s'exercent auprès du Président de l'association, en cette qualité DPO : ch.bigot@mediavocats.net